

La SOGC croit que...

Santé des Autochtones
Défense des droits
Perfectionnement professionnel permanent
Ressources humaines dans le domaine de
l'obstétrique-gynécologie
Santé des femmes à l'échelle internationale
Sécurité des patientes
Questions liées à la santé des femmes

Directions stratégiques

2006-2011

... les femmes sont en droit d'avoir un accès équitable à des soins de santé optimaux complets, dont la prestation est empreinte d'intégrité et de compassion.

... les femmes devraient avoir toute l'information nécessaire pour faire des choix quant à leur santé.

... les membres de la Société ont le droit de pratiquer dans un milieu sûr et favorable.

... la pratique de l'obstétrique-gynécologie doit être fondée sur les meilleures données scientifiques possibles.

... la Société se doit de favoriser le changement en ce qui concerne les enjeux liés au système de soins de santé qui affectent la pratique de l'obstétrique-gynécologie.

... la Société doit continuer de promouvoir la sécurité des patientes dans l'ensemble des systèmes de soins de santé.

... la Société doit se faire connaître par ses efforts visant la défense des droits en matière de santé des femmes à l'échelle mondiale.

www.sogc.org



Mandat

Le mandat de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada consiste à promouvoir l'excellence dans la pratique de l'obstétrique-gynécologie et la santé des femmes par le leadership, la défense des droits, la collaboration, la prise de contact et l'éducation.



UNE VISION pour l'avenir

À titre de principal porte-parole en matière de soins de santé destinés aux femmes au Canada, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) a confirmé ses directions stratégiques pour 2006-2011.

Le perfectionnement professionnel permanent, la santé des femmes à l'échelle internationale, la sécurité des patientes et l'ensemble des questions liées à la santé des femmes demeureront les principaux piliers de notre organisation. À ces dernières s'ajoutent de nouvelles directions stratégiques, en vue d'aborder des questions sur lesquelles la SOGC peut avoir une véritable influence, c'est-à-dire la santé des Autochtones, la défense des droits et les ressources humaines dans le domaine de l'obstétrique-gynécologie. Ces directions stratégiques ont été élaborées avec l'aide des membres, du Conseil, du personnel et de parties intéressées externes.

La SOGC est bien placée pour faire la promotion de la santé des femmes au Canada et à l'échelle internationale. Grâce à un nombre croissant et imposant de membres, à des initiatives de communication et d'éducation publique efficaces, et à des efforts renouvelés de promotion visant à assurer la visibilité de la Société auprès de tous les niveaux de gouvernement, la SOGC continuera de mettre l'accent sur la santé de toutes les femmes, de manière à se pencher sur les défis particuliers auxquels doivent faire face les femmes mal desservies et défavorisées.

Nous avons beaucoup de pain sur la planche. Tenir nos engagements à l'égard de ces sept directions stratégiques sera difficile; mais je demeure convaincu que des progrès considérables pourront être et seront réalisés. Chaque année, le personnel de la SOGC et des parties intéressées, de même que plus de 300 membres, consacrent leur temps, leur énergie et leurs talents à des missions internationales, des comités et des événements, le tout dans le but d'améliorer les soins de santé destinés aux femmes. Cet engagement constant, appuyé par des ressources financières et de solides plans d'action, assure que la SOGC sera véritablement en mesure de faire une différence sur le plan des soins de santé destinés aux femmes, qu'il s'agisse de traitements contre le cancer, de la grossesse, des défis relatifs à la fertilité ou des soins gynécologiques.

Veuillez passer en revue ce sommaire de l'ambitieuse vision de la SOGC pour les cinq prochaines années. (Le plan stratégique complet peut être consulté à www.sogc.org.) Je vous invite à réfléchir sur la façon dont vous pourriez participer à ce qui pourrait bien être la phase la plus emballante (et la plus enrichissante) de notre travail, qui consiste à améliorer la santé des femmes et de leurs familles, tant au Canada que dans le reste du monde.

Bien à vous,

André Lalonde, MD, vice-président administratif, SOGC



Santé des Autochtones : Promouvoir la santé et le rétablissement, d'une façon qui respecte la culture, pour les femmes autochtones.

La SOGC s'engage à

- Promouvoir la prestation de meilleurs soins à la mère et à l'enfant.
- Collaborer avec les fournisseurs de soins de santé d'origine autochtone afin de partager et d'en apprendre davantage au sujet des pratiques traditionnelles et des pratiques de rechange en matière de soins de santé.
- Travailler avec les organisations autochtones en vue d'identifier et de diffuser des modèles et des cheminements visant l'offre de soins de santé novateurs aux Autochtones.
- Améliorer l'accès aux soins préventifs visant la mère et l'enfant offerts dans les communautés (p. ex. dépistage du cancer du col, examen obstétrical).
- Identifier des secteurs de collaboration avec des organisations autochtones clés.
- Identifier des partenariats, ainsi que des occasions de financement visant des programmes, pouvant être mis en œuvre avec les communautés autochtones.

Défense des droits : Augmenter l'influence de la SOGC à l'égard de la perspective publique, en ce qui a trait à la santé des femmes et à la pratique de l'obstétrique-gynécologie.

La SOGC s'engage à

- Identifier les organisations et les entités gouvernementales sur lesquelles concentrer les efforts de défense des droits, et élaborer des stratégies pour aborder ces publics.
- Élargir le site Web de la SOGC de manière à en faire un outil important de défense des droits auprès de publics cibles, des médias, des gouvernements et du grand public.
- Poursuivre l'élaboration d'initiatives de sensibilisation du public contribuant à promouvoir la spécialité.
- Former les membres et le personnel de la SOGC à la mise en œuvre de différentes stratégies et approches touchant la défense des droits.
- Faire connaître l'obstétrique-gynécologie auprès des gouvernements et du grand public.

Perfectionnement professionnel permanent (PPP) : Devenir le fournisseur privilégié de connaissances et de perfectionnement professionnel permanent en obstétrique-gynécologie.

La SOGC s'engage à

- Mieux faire connaître les directives cliniques et à en augmenter l'utilisation.
- Faire augmenter la participation au perfectionnement professionnel permanent.
- Faciliter l'accès aux ressources d'apprentissage.
- Améliorer le processus d'élaboration des directives cliniques.
- Étudier la possibilité d'intégrer des mesures d'impact à l'élaboration des directives cliniques.
- S'assurer que les gouvernements considèrent les programmes de perfectionnement professionnel permanent de la SOGC comme faisant partie du processus de renouvellement de l'agrément de nos membres.

Ressources humaines dans le domaine de l'obstétrique-gynécologie : Élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant les ressources humaines dans le domaine de l'obstétrique-gynécologie.

La SOGC s'engage à

- Recruter et à fidéliser les fournisseurs de soins obstétricaux et gynécologiques, les résidents et les fournisseurs de soins destinés aux femmes.

- Recruter des étudiants en médecine pour l'obstétrique-gynécologie et les médecins de famille pour l'obstétrique.
- Améliorer le milieu de pratique en vue de favoriser un meilleur style de vie et un meilleur moral chez les praticiens.
- Chercher des modèles de rechange en matière de soins et de plans de paiement.
- Améliorer le profil positif de l'obstétrique-gynécologie grâce à l'éducation publique.
- Évaluer la prestation des soins à l'heure actuelle, ainsi que la formation (sous-spécialités, études de premier cycle, études de deuxième et troisième cycles, obstétrique-gynécologie, médecine de famille et résidence) afin de déterminer quels sont les services manquant de ressources.
- Conclure des partenariats stratégiques en vue d'aborder la question des ressources humaines relativement à la pratique, la formation et la recherche, et créer des modèles de rechange permettant d'élargir la réserve de professionnels formés.

Santé des femmes à l'échelle internationale : Participer, à l'échelle internationale, aux initiatives de renforcement de la capacité visant à améliorer la santé des femmes, surtout dans les milieux à faible revenu.

La SOGC s'engage à

- Promouvoir la santé des femmes à l'échelle internationale avec l'aide des gouvernements et d'autres entités.
- Collaborer avec des partenaires de pays aux ressources plus importantes pour relever les défis à l'échelle internationale.
- Augmenter le nombre de partenariats durables avec des associations professionnelles, des ONG, des universités et d'autres entités.
- S'assurer que les initiatives menées par le PISF à l'échelle internationale s'inscrivent dans le cadre de travail des droits sexuels et génésiques.
- Faire mieux connaître le domaine de la santé des femmes à l'échelle internationale aux membres de la SOGC et au public.

Sécurité des patientes : Surmonter les obstacles entravant la sécurité des patientes et promouvoir l'accès équitable.

La SOGC s'engage à

- Promouvoir une culture de sécurité des patientes dans le milieu de pratique.
- Publier des données étayant l'effet positif des programmes sur la sécurité des patientes élaborés par la SOGC.
- Offrir des programmes visant à éduquer les membres sur la façon de promouvoir la sécurité des patientes au sein du milieu de travail.
- Fournir des renseignements sur la divulgation et sur le travail dans le contexte de la législation provinciale sur la qualité des soins.

Questions liées à la santé des femmes : Promouvoir l'accès, pour toutes les femmes, aux soins obstétricaux et gynécologiques, faciliter l'éducation publique en ce qui a trait aux questions liées à la santé des femmes et faire connaître les déterminants de la santé essentiels à la santé des femmes.

La SOGC s'engage à

- Préparer et à diffuser une analyse sur la santé des femmes mettant l'accent sur les femmes mal desservies des régions rurales et éloignées, et des centres urbains.
- Produire des documents d'éducation publique standardisés et tenant compte de la culture, portant sur des sujets pertinents à la santé des femmes.
- S'assurer que chaque conférence de la SOGC comporte une session se consacrant à l'un des « déterminants de la santé » et à l'influence qu'il peut avoir sur les femmes qui reçoivent des soins obstétricaux et gynécologiques.